



LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023

ARTICLE L2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUCE

LEGALEMENT CONVOQUE LE 15 DECEMBRE 2023

S'EST REUNI LE 21 DECEMBRE 2023 EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - HOTEL DE VILLE

EN SEANCE PUBLIQUE

SOUS LA PRESIDENCE DE M. FLORENT GAUTHIER, MAIRE

POUR LES DELIBERATIONS N°2023.00090 ET N°2023.00118, M OLIVIER MARCADON A PRIS LA
PRESIDENCE DE LA SEANCE.

ÉTAIENT PRESENTS

M. Florent GAUTHIER (sauf pour les délibérations n°2023.00090 et n°2023.00118), M. Olivier MARCADON, M. Brice GAUTHIER (sauf pour la délibération n°2023.00118), Mme Jacqueline ROBBE, M. Jean-Michel SOCIER (sauf pour la délibération n°2023.00128), Mme Bénédicte VINCENT (de la délibération n°2023.00090 à la délibération n°2023.000118), Mme Badiha BOUNOUADAR, M. Jérôme POUPONNOT, Mme Doris SÉJOURNÉ, M. Matthias BELAT, M. Albert TRÉPY, M. Thierry CHAMPEAUX (sauf pour la délibération n°2023.00090), M. Farid KASMI, M. Thomas BARRÉ, Mme Cathie PANIER, Mme Josiane POTTIER, Mme Hela SAADAoui, Mme Elodie LE MAY, Mme Brigitte BERAST, Mme Chantal RIQUELME, Mme Sandrine TOROK, M. Claude THEIL.

ÉTAIENT ABSENTES REPRESENTÉES

Mme Pauline BOURDON donne pouvoir à M. Albert TRÉPY, Mme Nathalie NAMPON donne pouvoir à M. Claude THEIL, Mme Mathilde BRESSY donne pouvoir à Mme Sandrine TOROK. Mme Bénédicte VINCENT donne pouvoir à Mme Jacqueline ROBBE pour les délibérations n°2023.00119 à n°2023.00132.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES

M. Pascal EDMOND, Mme Taous OUIDDIR, M. Eric LAQUA, M. Emmanuel LECOMTE, M. Antoine ANNIBAL, M. Sébastien BOUVET.

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Soumaya DARDABA, M. Jean-Claude DA CORTE REGO.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRESENTES

M. Florent GAUTHIER pour les délibérations n°2023.00090 et n°2023.00118, M. Thierry CHAMPEAUX pour la délibération n°2023.00090, M. Brice GAUTHIER pour la délibération n°2023.00118, M. Jean-Michel SOCIER pour la délibération n°2023.00128.

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Matthias BELAT.

ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 20h30

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 octobre 2023

> Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil Municipal au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

> Décisions n° D. 2023.00294 à D.2023.00408

SERVICES TECHNIQUES

1 - Délibération n°2023.00090 : Projet de construction d'un conservatoire - marché global de performance - Composition du jury : **Adoptée à l'unanimité.**

2 - Délibération n°2023.00091 : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - arrêt du projet et bilan de la concertation : **Adoptée à l'unanimité.**

3 - Délibération n°2023.00092 : Diversité et attractivité du commerce local - instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité : **Adoptée à l'unanimité.**

4 - Délibération n°2023.00093 : Loi accélération des Energies Renouvelables (ENR) – cartographie : **Adoptée à l'unanimité.**

5 - Délibération n°2023.00094 : Règlement Local de Publicité (RLP) – approbation : **Adoptée à l'unanimité.**

6 - Délibération n°2023.00095 : Projet « Fiches BP/Total » -conventionnement de financement avec l'Etat : **Adoptée à l'unanimité.**

7 - Délibération n°2023.00096 : Communauté d'agglomération de Chartres Métropole - conventionnement de remboursement lié à l'accompagnement d'un projet global de requalification urbaine de la rue Georges Varlet - avenant numéro un : **Adoptée à l'unanimité.**

8 - Délibération n°2023.00097 : Rue Georges Varlet - classement dans le domaine public routier communal et modification de la longueur de voirie : **Adoptée à l'unanimité.**

9 - Délibération n°2023.00098 : Bien cadastré AI 253 sis 47 rue Eugène Maussibot - acquisition : **Adoptée à l'unanimité.**

10 - Délibération n°2023.00099 : Rétrocession à titre gratuit par La Roseraie SA HLM auprès de la collectivité d'une bande de terrain cadastrée AT 378 sise rue Jacques Prévert : **Adoptée à l'unanimité.**

POLITIQUE DE LA VILLE, EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

11 - Délibération n°2023.00100 : Non renouvellement - Habitat Eurélien - conventionnement 2024 relatif à l'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires en contrepartie de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la qualité de vie urbaine : **Adoptée à l'unanimité.**

12 - Délibération n°2023.00101 : Projet éducatif du service jeunesse : **Adoptée à l'unanimité.**

13 - Délibération n°2023.00102 : Structures de la Petite Enfance - règlement de fonctionnement – modification : **Adoptée à l'unanimité.**

14 - Délibération n°2023.00103 : Structures de la Petite Enfance - projet d'établissement : **Adoptée à l'unanimité.**

15 - Délibération n°2023.00104 : Groupement d'Intérêt Public CV (Contrat de Ville) / PRE (Programme de Réussite Educative) - prorogation de la convention constitutive - avenant numéro sept : **Adoptée à l'unanimité.**

16 - Délibération n°2023.00105 : Groupement d'Intérêt Public CV (Contrat de Ville) / PRE (Programme de Réussite Educative) - mise à disposition de personnel : **Adoptée à l'unanimité.**

17 - Délibération n°2023.00106 : Classes découvertes - année scolaire 2023/2024 – subventionnement : **Adoptée à l'unanimité.**

18 - Délibération n°2023.00107 : Département d'Eure-et-Loir - convention d'action "Musique en tous sens" pour un programme d'interventions au sein du service Petite enfance : **Adoptée à l'unanimité.**

19 - Délibération n°2023.00108 : Inclusion – conventionnement de financement avec l'Espace Ressources Handicap (ERH) - accroissement temporaire d'activité - création d'un poste non permanent : **Adoptée à l'unanimité.**

20 - Délibération n°2023.00109 : Coopératives scolaires - année scolaire 2023/2024 – subventionnement : **Adoptée à l'unanimité.**

21 - Délibération n°2023.00110 : Coopératives scolaires dans le cadre du transport scolaire - année 2023/2024 – subventionnement : **Adoptée à l'unanimité.**

CULTURE ET SPORTS

22 - Délibération n°2023.00111 : Animations - fêtes locales - règlement intérieur **Adoptée à l'unanimité.**

23 - Délibération n°2023.00112 : Association Orchestre d'Harmonie - conventionnement d'objectifs : **Adoptée à l'unanimité.**

24 - Délibération n°2023.00113 : Association Lucé Basket (ALB) - conventionnement d'objectifs : **Adoptée à l'unanimité.**

25 - Délibération n°2023.00114 : Association Vélo Club Lucéen (VCL) - conventionnement d'objectifs : **Adoptée à l'unanimité.**

26 - Délibération n°2023.00115 : Association ACLAM (Athlé Chartres Lucé ASPTT Mainvilliers) - conventionnement d'objectifs : **Adoptée à l'unanimité.**

27 - Délibération n°2023.00116 : Association Amicale Lucé Football (ALF) - conventionnement d'objectifs : **Adoptée à l'unanimité.**

28 - Délibération n°2023.00117 : Association Football Club Lucé Ouest (FCLO) - conventionnement d'objectifs : **Adoptée à l'unanimité.**

29 - Délibération n°2023.00118 : Association Autrica - conventionnement d'objectifs : **Adoptée à l'unanimité.**

FINANCES

30 - Délibération n°2023.00119 : Exercice 2024 - investissements anticipés : **Adoptée à La majorité.**

31 - Délibération n°2023.00120 : Exercice 2024 - avances sur subventions aux associations : **Adoptée à l'unanimité.**

32 - Délibération n°2023.00121 : Communauté d'agglomération de Chartres Métropole - coopération public-public - conventionnement pour l'utilisation de la plateforme d'achat communautaire : **Adoptée à l'unanimité.**

33 - Délibération n°2023.00122 : Communauté d'agglomération de Chartres Métropole – conventionnement dans le cadre de la redevance spéciale – collecte et traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères résiduelles : **Adoptée à l'unanimité.**

34 - Délibération n°2023.00123 : Admissions en non-valeur 2023 : **Adoptée à l'unanimité.**

RESSOURCES HUMAINES

35 - Délibération n°2023.00124 : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – modalités : **Adoptée à l'unanimité.**

36 - Délibération n°2023.00125 : Frais de déplacement et d'hébergement du personnel communal - conditions et modalités de remboursement : **Adoptée à l'unanimité.**

37 - Délibération n°2023.00126 : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir - habilitation pour négocier un contrat groupe, ouvert à adhésion facultative, relatif à l'assurance statutaire pour le compte de la commune : **Adoptée à l'unanimité.**

38 - Délibération n°2023.00127 : Postes non permanents au titre d'une activité accessoire dans le cadre des activités périscolaires - création et fixation des montants horaires de rémunération : **Adoptée à l'unanimité.**

ADMINISTRATION GENERALE

39 - Délibération n°2023.00128 : SAEDEL (Société d'Aménagement et d'Equipeement du Département d'Eure-Et-Loir) - démarches d'augmentation du capital, de la modification du nombre d'administrateurs, de la suppression du droit préférentiel et du projet d'augmentation de capital réservée aux salariés : **Adoptée à l'unanimité.**

40 - Délibération n°2023.00129 : Convention relative au suivi dématérialisé des hébergements touristiques sur le territoire de la communauté d'agglomération de Chartres Métropole : **Adoptée à l'unanimité.**

41 - Délibération n°2023.00130 : Dérogations au repos dominical pour l'année 2024 : **Adoptée à l'unanimité.**

42 - Délibération n°2023.00131 : Concours "Maisons et balcons fleuris" - résultats - attribution de prix : **Adoptée à l'unanimité.**

43 - Délibération n°2023.00132 : Modification des limites communales - saisine du Préfet d'Eure-et-Loir : **Adoptée à la majorité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Maire à 23h28.

Lucé, le 28 DEC. 2023

Florent GAUTHIER
Maire



Certifié affiché du 28/12/23 au 28/12/24
Certifié publié le 28/12/23 sur le site www.luce.fr
La Directrice Générale des Services
Guyline DELESTRE

